

Jeudi 9 mai, j'ai assisté avec joie à l'inauguration de la permanence médico-sociale Aspres-Riberal au Soler en présence de Madame MALHERBE, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, de Monsieur Robert OLIVE, Conseiller Départemental et maire de St Féliu d'Amont, de Madame REVEL-FOURCADE, maire du Soler et d'élus municipaux.

En 2016, alors maire du Soler, j'avais souhaité faire l'acquisition d'un bâtiment situé 3 rue Paul Vaillant Couturier afin que puissent être assurées des permanences sociales dans des conditions optimales.

Cette réalisation est donc le fruit d'une réflexion menée sur notre territoire et l'aboutissement d'un travail réalisé en coordination entre les élus et les partenaires pour permettre de répondre aux besoins sociaux croissants des administrés.

Cette permanence médico-sociale vise à maintenir une offre de services de qualité adaptée au besoin de la population et à favoriser l'attractivité globale de notre territoire.

En ma qualité d'élu, je me suis investi et j'ai souhaité multiplier depuis plusieurs années les initiatives locales pour lutter contre la désertification.

Je me réjouis donc qu'ici au Soler nous ayons fait nôtre cet enjeu de cohésion sociale pour parvenir à la solution la mieux adaptée aux besoins de la population.



